



Le pâté de maisons sinistré (au centre), quelques mois avant l'incendie du 1^{er} janvier 2014 : de g. à d. on distingue la copropriété jaune (dont plus de 50 % des parts appartiennent à nouveau à Jean-Luc Bucher), la maison « imbriquée » au crépi gris du 60 rue du Général-de-Gaulle où s'était déclaré l'incendie, le restaurant « Au Vieux Riquewihr » au numéro 56 (façade bleue) et l'hôtel-restaurant « Au Dolder » au 52 (rose pastel, aujourd'hui jaune safran). Capture d'écran/Google Street View

INCENDIE DE RIQUEWIHR

Un an après, où en est la reconstruction ?

Trois cent soixante-cinq jours après le dramatique incendie survenu dans le haut du centre touristique de Riquewihr, la reconstruction de deux bâtiments sinistrés devrait être achevée d'ici quelques mois, mais les deux principaux chantiers n'ont pas encore débuté. En toile de fond, la question de « reconstruire à l'identique » est omniprésente.

Jean-Frédéric Surdey

« Rester dans les gabarits existants et conserver les mêmes façades de style » : telles sont en résumé les principales directives de l'architecte des Bâtiments de France, Grégory Schott, pour la reconstruction du pâté de maisons ravagé le 1^{er} janvier 2014, dans un incendie où une dame de 90 ans a perdu la vie au centre historique de Riquewihr.

Chef du service de l'architecture et du patrimoine dans le Haut-Rhin, il reconnaît que « tendre à reconstruire à l'identique » a ses limites : « Des choses qu'on ignore ont forcément disparu dans ces bâtisses datant pour la plupart du XVI^e siècle, surtout à l'intérieur, mais l'essentiel est que cela se voie le moins possible, surtout vu de dehors, d'où de nombreuses préconisations techniques et de matériaux ».

Les peintures et badigeons de chaux « permettent de ne pas voir de grande différence par rapport à avant », tandis que les colombages doivent « être en vieux bois d'époque, surtout pour les endroits les plus visibles, ou à défaut en bois



Vu d'un peu plus bas dans la rue du Général-de-Gaulle, on aperçoit (de d. à g.) le restaurant « Au Dolder » qui a rouvert en août (en attendant l'hôtel aux étages), le restaurant « Au Vieux Riquewihr » avec ses colombages anciens préservés en bas et sa lucarne reconstruite, et la palissade qui masquera le plus gros chantier. Photo L'Alsace/Hervé Kielwasser

dont l'aspect a été vieilli en atelier : les poutres datant de quelques siècles ont naturellement plus de charme, mais ce n'est pas toujours évident à trouver, surtout en bon état lorsque cela provient de rui-

nes, et puis cela peut être coûteux ».

En quête de poutres anciennes

Le maître d'œuvre du chantier (sauf l'hôtel-restaurant « Au Dolder ») assure que son entreprise Polytech « s'efforce de trouver des matériaux anciens, notamment de vieux bois, mais ce n'est pas facile et les poutres modernes peuvent souvent mieux être assemblées ».

Ainsi pour la façade extérieure du restaurant « Au Vieux Riquewihr », au 56 rue du Général-De-Gaulle, l'entreprise de Saint-Louis « s'est concentrée sur la préservation des poutres anciennes pas ou peu calcinées, tandis que des poutres modernes vieilles au fer ont été utilisées pour le colombage de la

partie supérieure, dont la lucarne de toit ». À l'intérieur, les poutres noircies ont été grattées et conservées au maximum, quelques autres d'époque et « des planches presque toutes anciennes » sont utilisées pour que le lieu conserve son atmosphère d'antan. Le restaurant pourrait rouvrir à Pâques.

privé au dernier étage ne sera terminé qu'après, mais la toiture a déjà été réhabilitée. « Pour ce qui est de la perte d'exploitation, a priori je ne serai indemnisé que pour une durée d'un an », indique le propriétaire Jacky Merius.

Mais à peine plus haut dans la rue, les deux principaux chantiers n'ont toujours pas débuté : la reconstruction totale du numéro 60, où s'était déclaré le sinistre, et quasiment toute la 2 rue des Juifs qui fait l'angle (sachant que la façade du rez-de-chaussée a été sauvée). Leur destin était d'ailleurs lié : la loi n'obligeant pas à reconstruire si une majorité de copropriétaires ne le veut pas, l'avenir de la copropriété du 2 rue des Juifs s'inscrivait en pointillés... Tout comme celui de la propriété du numéro 60 : leur histoire commune, remontant au XVI^e siècle, fait que les deux bâtiments sont fortement imbriqués et qu'il n'était guère envisageable d'en reconstruire un seul. D'autant qu'il existe des plans assez précis de la copropriété : le viticulteur Jean-Luc Bucher, qui avait acheté la bâtisse en 1999, avait aménagé deux boutiques, mais aussi quatre appartements vendus en 2013. Il y a deux mois, tous les copropriétaires ont finalement accepté de reconstruire, sauf un qui a revendu son bien à Jean-Luc Bucher : « Une Parisienne, qui a réalisé une plus-value par rapport à l'achat, mais je crois que c'était mon devoir ».

Colombages ou crépi ?

Les deux maisons les plus sinistrées seront donc reconstruites, mais tous les plans ne sont pas encore finalisés : « On conservera bien sûr la physionomie extérieure, en refaisant par exemple l'oriel (N.D.L.R. : la fenêtre en avancée sur la façade du numéro 60), expose l'architecte

colmarien Tristan Chaudon. Mais toutes les questions n'ont pas été tranchées : ainsi le crépi d'époque du numéro 60 avait été conservé, alors qu'après-guerre avec l'essor du tourisme, la plupart des maisons traditionnelles alsaciennes ont découvert leurs colombages. Faut-il crépir, et si oui construire quand même des colombages dessous ? ».

Ce double chantier ne débutera pas avant début avril : les demandes de permis de construire ne seront déposées que ce mois-ci, et des travaux de canalisations d'eau perturberont fortement la circulation dans la rue du Général-de-Gaulle, du 5 janvier jusqu'à Pâques : « On ne peut plus les repousser, de petites fuites ont déjà été décelées », souligne le maire Daniel Klack. Si Jean-Luc Bucher « rêve de rouvrir » sa boutique de vente de ses vins « avant décembre prochain », d'autant que les travaux extérieurs devront être suspendus le temps du marché de Noël, le maître d'œuvre estime que « tout devrait être terminé au plus tard pour Noël 2016 ».



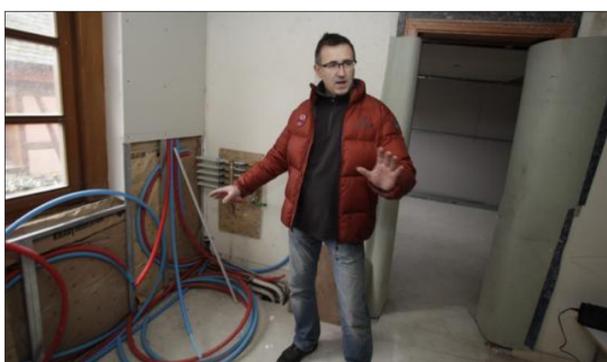
À l'étage du numéro 56, les vieilles poutres pas trop calcinées sont grattées pour être conservées. Photo L'Alsace/Hervé Kielwasser

6 à 7 M€ d'indemnisations au total

Le montant total des indemnisations devant être versées par les assurances est évalué entre six et sept millions d'euros. Ont été recensées une trentaine de victimes, dont une vingtaine indirectes : pertes d'exploitation des commerçants voisins, tuiles, vitres ou façades légèrement endommagées, etc. Parmi les victimes directes, le propriétaire des murs du numéro 52 où tout le gros-œuvre a déjà été fait, Charles Lasché, estime qu'il sera indemnisé à hauteur de 300 000 € dont la moitié aurait déjà été payée au maître d'œuvre. Tandis que Jean-Luc Bucher déplore la lenteur des indemnisations : « Les sommes prévues sont très correctes, mais heureusement que j'ai pris un expert d'assuré. Cela dit à ce jour, je n'ai touché que la valeur de ce que contenait le magasin, et un an de loyer. Et comme en tant que viticulteur je n'aurais a priori pas le droit à une perte d'exploitation, j'envisage un recours ».



Toujours au numéro 56, le patrimoine bâti est restauré au maximum, et « les planches utilisées pour reconstruire sont presque toutes anciennes ». Photo L'Alsace/Hervé Kielwasser



Jacky Merius, propriétaire du « Dolder », dans l'hôtel qui devrait rouvrir au printemps : l'eau des pompiers avait stoppé le feu mais causé des dégâts. Photo L'Alsace/Hervé Kielwasser



L'entreprise qui assure la maîtrise d'œuvre du chantier avait déjà réhabilité l'extérieur d'une maison touchée par un incendie, en 2012 place Voltaire. Photo L'Alsace/Thierry Martel